

CONSEIL DE QUARTIER MURIGNY
Groupe de travail Sécurité
8 octobre 2015
Maison de quartier Val de Murigny – Espace Turenne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<u>Présent-e-s</u>	
Conseil de quartier (14) : Claude GACHET, co-animateur habitant Xavier ALBERTINI, co-animateur élu, Laurence BILLY James BOMKE Patrick CHARLIER Jean-Claude CLADEL (CMD) Lydia DUCOIN Christine FRANZIN (CM) Jean GORGUE David GURRERA Gérard LACROIX (Les Boisseliers) Jocelyne PETITGENET Guy PUTEGNAT Cyril RICHET	Etudiantes de l'IRTS (4) : Typhaine PICCI Joannie SOUTENARE Barbara THYES Camille TISSIER Adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique : Xavier ALBERTINI Services Ville de Reims : Toufik BOUARFA, Politique Ville/Habitat, prévention et médiation sociale Nathalie DEVAULT, Démocratie Locale
<u>Excusé-e-s :</u> Henry BAILLY Bruno CHICANE	Nicole GARTISER Dominique PETIOT

Points abordés :

- Historique du groupe de travail et réponses aux interrogations en matière de sécurité/tranquillité publique sur le quartier
- Information sur le dispositif « Participation citoyenne »

Animation : Claude GACHET, Xavier ALBERTINI

Rédacteur : Nathalie DEVAULT

CONCLUSIONS	AGENDA
Balade de quartier Voirie et Sécurité , place René Clair, place Méliès et secteur Bossuet Solliciter les services Voirie et Propreté/Déchets	Mardi 10 novembre 2015, de 15h à 16h30
Visite du Centre de Surveillance Urbaine (Carte d'identité obligatoire)	Lundi 30 novembre 2015 , de 19h à 20h (en attente de confirmation)
Séance plénière publique Présentation du dispositif « Participation citoyenne » Solliciter le coordinateur CISPD qui invitera la police Nationale (sous réserve de sa réponse) Solliciter la police municipale pour présence et réponses sur la vidéo protection	Jeudi 10 décembre 2015 , à 19h, Salle Vauban

Un tour de table de présentation est opéré, conseillers de quartier, services et étudiantes à l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux, présentes pour établir un diagnostic du territoire du quartier.

Dispositif Participation Citoyenne

Toufik Bouarfa, coordinateur du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance donne un premier niveau d'information sur le dispositif « Participation citoyenne ».

Il s'agit d'un dispositif d'Etat, visant à créer des liens entre des structures associatives ou des citoyens intégrant ce dispositif et la Police Nationale ou/et Municipale sur un territoire. Son origine provient d'un concept anglo saxon « Neighbourhood watch ».

Le rôle des personnes relais ou référentes est d'assurer une veille sur les éléments anormaux qui pourraient se passer dans le quartier, de les transmettre à la Police ou à la gendarmerie, qui mènent ensuite une enquête. En cas d'urgence, il convient toujours d'appeler le 17.

Un n° téléphone et une ligne directe sont mis à disposition du groupe ainsi constitué et formé à cette mission, non violente, basée sur l'entraide, la solidarité entre voisins.

Le profil du référent est d'être discret, de rester anonyme, d'être ancré dans le quartier et suffisamment présent au cours de l'année. Son identité sera connue uniquement des autorités par mesure de protection des personnes.

Sur l'agglomération de Reims, un certain nombre de communes ont déjà adhéré à ce dispositif. Certaines associations, notamment des jardins familiaux, des amicales de locataires sont très intéressés.

Cet outil peut apporter des solutions, des améliorations au Quartier Murigny qui est sujet à une certaine délinquance, sans pour autant régler tous les problèmes.

Il est proposé que le conseil de quartier prenne le temps d'échanger sur la question, et éventuellement d'associer les habitants à cette démarche par une présentation en séance plénière, puis en groupe de travail. Une présentation plus visuelle et plus détaillée du dispositif est souhaitée, afin de mieux appréhender la mise en œuvre concrète de la démarche.

Sécurité et tranquillité publique sur Reims et sur le quartier

Xavier Albertini, adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique, fait un point d'actualité sur les principaux éléments présentés lors de la réunion du 12 mai dernier.

- Recrutement : sur les 19 policiers supplémentaires annoncés, 15 ont été recrutés. Certains sortent de l'école et d'autres ont été mutés. Cela implique des temps de formation et de roulement. 3 policiers affectés au CSU ne sont pas encore recrutés, en raison du prochain déménagement rue Ernest Renan et du retard pris sur l'appel d'offres relatif à la vidéo protection, qui se fait à l'échelle de 16 communes de l'agglomération.

- 159 nouvelles caméras à déployer progressivement, soit 196 caméras sur Reims en 2018, sur lesquelles la Police Nationale aura également la main. La vidéo protection a généralement pour conséquence de déplacer les délits sur les « dents creuses » de type petits jardins, murets, ruelles..., d'où l'intérêt du dispositif de proximité « Participation citoyenne ».
Les caméras seront installées sur le centre-ville élargi, de St Thomas à St Remi et de Place Brouette au Pont de Vesle, soit 77 caméras
- Sur le périmètre extérieur, Murigny compris, environ 120 caméras seront posées sur les grands axes, les entrées de ville, les ronds-points, les places...
- En complément, des caméras mobiles sur mats sont prévues, pour des problèmes ponctuels ou récurrents, ou des événements particuliers.
- A terme, au CSU, ce sont 21 agents qui analyseront les images, conservées 7 jours avant écrasement obligatoire, en lien étroit avec la police nationale qui, si nécessaire, peut visionner les bandes, les saisir, poser des scellés pour les besoins d'une enquête. Une visite du CSU est proposée au conseil de quartier.
- Toutes les zones équipées de vidéo protection sont signalées par un panneau.
- Les caméras, fixées sur un axe, évitent les façades et les fenêtres sont floutées.

Le quartier Murigny, y compris le parc G. Ferreira, sera doté. Les emplacements ne sont pas encore connus, mais seront définis suite à un audit auprès d'un cabinet spécialisé. Une étude sera réalisée et les implantations seront déterminées avec la police. Souvent les caméras sont installées par grappes, et non isolées, pour coordonner et relier leur trajectoire.

Xavier Albertini évoque également un nouveau dispositif adopté par le conseil municipal du 21 septembre 2015, qui comprend plusieurs niveaux :

- Prévention,
- Réparation : paiement ou TIG
- Rappel à l'ordre : constat du délit par la police municipale ou nationale, rapport au Maire et au procureur, convocation du mineur, en présence de ses parents ou représentants légaux, pour admonestation, ou du majeur pour un rappel à l'ordre.

La réparation donne lieu à des Travaux d'Intérêt Généraux « TIG », basés sur la réparation financière, nécessitant un suivi administratif lourd et un encadrement social et professionnel important, afin de trouver les missions adaptées et sans risques (techniques, administratif, espaces verts, manifestations...), en lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Au 1^{er} juin 2015, 50 TIG étaient à encadrer.

Il est souligné que le TIG ne « prend » pas le travail de quelqu'un et beaucoup de personnes souhaitent donner une chance, avoir un regard bienveillant à l'égard de personnes en difficulté sociale sur une période de leur vie. Ce type d'accueil peut permettre d'ouvrir des voies d'orientation et de formation.

Les conseillers de quartier rappellent l'importance d'être en vigilance sur le quartier, car les incendies de poubelles rue Richelieu, rue Ernest Hemingway, perdurent et le stationnement anarchique n'est jamais verbalisé.

L'association Les Boisseliers signale également, par un courrier remis à Xavier Albertini, les Incivilités routières, les dégradations et actes de vandalisme, dans les allées et contre-allées non surveillées, les traumatismes sur la population, les dédommagements des assurances difficiles à obtenir, notamment sur les secteurs Sully, René Clair, Méliès et Forestier.

Programmation d'une balade de quartier Voirie et Sécurité, mardi 10 novembre 2015, de 15h à 16h30.

Itinéraire : rendez-vous place René Clair, monter par la place Méliès, redescendre sur le secteur Bossuet.

Inviter les services de la voirie, ainsi que Mme Delphine KOWSY pour les problèmes de sécurité et de stationnement place Méliès et M. Roger MENU du secteur Bossuet (pas de coordonnées).

EVALUATION RENCONTRE

Critères	+ - ou Oui Non
Durée respectée ?	oui
Ordre du jour respecté ?	oui
Expression de chacun ?	oui
Consensus ?	-
Progression de la réflexion ?	Elements d'information uniquement

Début de réunion : 18h30	Fin de réunion : 20h15	Durée : 1h45
--------------------------	------------------------	--------------